

**Procès-verbal** de la séance du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le lundi 16 janvier 2017 à 19 h au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Montréal, sous la présidence de monsieur le maire Russell Copeman, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;  
Lionel Perez, conseiller du district de Darlington;  
Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon;  
Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;  
Jeremy Searle, conseiller du district de Loyola.

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;  
Denis Gendron, directeur des services administratifs et du greffe;  
Sylvia-Anne Duplantie, directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;  
Sonia Gaudreault, directrice des sports, loisirs, culture et du développement social;  
Pierre Boutin, directeur des travaux publics;  
Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement.

---

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, monsieur le maire de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

---

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h.

#### **CA17 170001**

#### **ADOPTION - ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Russell Copeman

appuyé par Magda Popeanu

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 janvier 2017 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, en retirant le point suivant :

40.06 - Soumettre un appel de la décision du comité de démolition relativement à une demande de démolition de l'immeuble situé aux 6255–6257, chemin Deacon (demande de permis 3001117977) et son programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé.

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

De présenter le point 65.02 avant la période de questions et de demandes du public.

---

Un débat s'engage.

---



## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

**CA17 170002****APPROBATION - PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Magda Popeanu

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2017 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

**PÉRIODE DE COMMENTAIRES DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

- Russell Copeman
  - Annonce la relance de la planification du quartier Saint-Raymond.
  - Souligne le point 30.02 de l'ordre du jour concernant la réalisation d'activités dans le cadre du 375<sup>e</sup> anniversaire.
  - Indique l'approche de la 25<sup>e</sup> édition du mois de l'histoire des Noirs et souligne sa présence au déjeuner Martin Luther King, auquel Mme Wanda Robson était présente.
  - Annonce la tenue des événements l'Hiver en fête à Côte-des-Neiges, ainsi que du Carnaval d'hiver Benny.
- Peter McQueen
  - Rappelle l'accident qui s'est produit au coin de l'avenue Girouard et de la rue Sherbrooke et urge l'administration Coderre d'adopter une politique afin que les camions aient des barrières latérales.
  - Dépose une pétition** visant à diminuer le volume de circulation sur la rue Sherbrooke.
  - Souhaite qu'un budget soit prévu afin que les services tels que chalets de parcs et bibliothèques demeurent ouverts lors des prochaines fêtes.
- Marvin Rotrand
  - Souligne son élection à titre de chef de Coalition Montréal et annonce qu'une soirée de réflexion sera tenue en vue d'un congrès pour déterminer l'avenir du parti.
  - Proposera à la prochaine séance du CA une motion afin d'honorer la mémoire de feu Warren Allmand.
  - Invite les citoyens à transmettre des suggestions de noms pour les nouveaux espaces verts à être aménagés dans Snowdon, incluant Le Triangle.
  - Souligne avoir rencontré des marchands de l'avenue Victoria et qu'il travaillera avec ceux-ci afin de faire croître le profil multiculturel de cette avenue.
  - Indique que Mme Popeanu et lui collaborent pour une meilleure planification des constructions sur le chemin Queen-Mary et qu'une requête a été déposée en ce sens.
  - Annonce qu'une décision sera rendue prochainement concernant l'entrée de Tim Raines des Expos au Temple de la renommée.



- A déposé une demande d'étude de faisabilité afin de déterminer si la Ville devrait soumissionner pour l'Expo 2025.
- Magda Popeanu
 

Indique qu'en plus de l'accident mentionné par M. McQueen, un autre est récemment survenu sur le boulevard Décarie. Croit que tout accident peut être évité.

Souligne avoir déposé aux services des demandes pour l'installation de nouveaux dos d'âne.

Indique que dans les zones scolaires du Collège international Marie de France et de l'école Félix-Leclerc, 8 saillies de trottoir seront installées.

Souhaite porter une attention particulière aux afficheurs de vitesse manquants ou non fonctionnels, surtout dans les zones scolaires.

Est préoccupée par le PRR pour 2017 qui impliquera d'importants travaux dans Côte-des-Neiges et affectera la circulation et la sécurité.

Trouve inacceptable qu'il n'y ait aucune information disponible pour permettre de voter sur les projets de développement en lien avec le prolongement du boulevard Cavendish. Par conséquent, les élus de Projet Montréal ont voté contre ce point présenté au conseil municipal.
  - Jeremy Searle
 

Applaudit l'initiative de M. McQueen pour diminuer le volume de circulation sur la rue Sherbrooke.

Dénonce l'utilisation par M. McQueen et Mme Popeanu du mot « accident » puisque son utilisation prédétermine qu'il n'y a pas de faute.

Mentionne que l'aménagement de la rue Terrebonne en sens unique ne la rendra pas plus sécuritaire.

Demande à ses collègues d'appuyer une motion demandant à l'Assemblée nationale d'abandonner la loi visant des répressions au niveau de l'usage des langues.

Demande à ses collègues de déposer sur le site Internet de l'arrondissement le détail de leurs dépenses et remboursements.

Estime ridicule de dépenser 250 M\$ pour les festivités du 375<sup>e</sup> anniversaire, qui seront lancées le 17 avril. Il ajoute que cette date n'est pas adéquate puisque la saison touristique n'aura pas débuté.
  - Lionel Perez
 

Indique qu'en termes de priorités en 2017, il continuera à se concentrer sur les enjeux d'infrastructure et rappelle que l'administration a investi énormément pour rattraper le déficit d'entretien.

Annonce qu'un endroit a été identifié à côté du parc Mahatma Gandhi aux fins de la création d'une aire canine et que le projet sera mis en branle en 2017.

Souligne le dépôt en décembre 2016 d'un projet de loi sur la métropole à l'Assemblée nationale, lequel augmente les pouvoirs des municipalités en développement économique et dans le domaine de l'habitation.

Félicite M. Rotrand pour son élection à titre de chef du parti Coalition Montréal.
- 



**CA17 170003**

**MOTION - FÉDÉRATION CJA**

ATTENDU QUE la communauté juive de Montréal a été desservie par la Fédération CJA depuis sa fondation en janvier 1917;

ATTENDU QUE les gouvernements de l'époque n'offraient pas un système global de protection sociale, mais déléguaient plutôt cette responsabilité à des établissements comme les hôpitaux et les orphelinats, dirigés par des communautés religieuses, que la communauté juive a rapidement su développer son propre « filet de sécurité sociale » par l'entremise de cliniques et de sociétés d'entraide regroupées à la Fédération CJA, précédemment connue sous le nom de Fédération des Philanthropies juives;

ATTENDU QUE l'organisation, au cours de son histoire, a agit à titre de bouclier de la communauté juive à une époque où le racisme et l'antisémitisme étaient présents au Québec, qu'elle a joué un rôle crucial dans la réinstallation, à Montréal, d'un nombre important de survivants de l'Holocauste, qu'elle a contribué au succès économique, culturel et académique de Montréal et qu'elle soutient, encore aujourd'hui, grâce à son travail caritatif, un large éventail d'activités au service des 93 000 juifs du Québec;

ATTENDU QUE la Fédération CJA est située dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce au Campus communautaire juif sis dans le district Snowdon;

ATTENDU QUE la Fédération CJA souligne cette année son 100<sup>e</sup> anniversaire et célèbre les contributions importantes faites dans de nombreux domaines au sein de la communauté juive de Montréal, contribuant ainsi au succès et à la croissance de la ville, de la province et du pays.

Il est proposé par     Marvin Rotrand

appuyé par             Lionel Perez

Que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce félicite la Fédération CJA pour le 100<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

Que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce reconnaisse l'importance du travail de la Fédération CJA au cours de son histoire à aider la communauté juive et à servir de pont pour faciliter le dialogue, la tolérance et la coopération entre la population juive et la société québécoise.

Qu'une copie de cette résolution de félicitations soit transmise à M. Evan Feldman, président de la Fédération CJA, afin d'être partagée avec le conseil d'administration, les membres et les employés de l'organisation.

M. Marvin Rotrand demande qu'une copie soit transmise à M<sup>e</sup> Yves Saindon, greffier de la Ville, pour dépôt à la prochaine séance du conseil municipal.

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

65.02 1163571014

---



## PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

<u>Noms des citoyens</u>	<u>Sujets</u>
• Hossein Pourshafiey	• Demande quelles sont les recommandations de l'arrondissement quant au redéveloppement de la rue St-Jacques, et regrette que la Ville n'ait pas encore donné suite à sa demande d'étude d'un projet immobilier.
• Sharon Sweeney	• S'inquiète du grand nombre de locaux commerciaux vacants sur la rue Sherbrooke Ouest et mentionne que les déchets ne sont pas ramassés devant certains de ces commerces.
• Ioanna Avanitits	• Demande à M. Copeman son opinion quant à l'utilisation des talents locaux dans le cadre d'appels d'offres pour des projets architecturaux et s'interroge sur le caractère éthique de la transformation d'édifices publics en projets de redéveloppement.
• Michael Shafter	• Demande que la vitesse maximale des voitures soit réduite et que des mesures concrètes soient prises à cet effet.
• Carl Hamilton	• S'inquiète des nombreux projets de redéveloppement résidentiels, notamment <i>Armstrong</i> et <i>Beaumont</i> , et de la hausse des taux d'endettement, laquelle laisse présager un risque de bulle spéculative immobilière.
• Jean Dermine	• Demande au maire de travailler en collaboration avec la commission scolaire et le gouvernement provincial pour la construction d'une école primaire dans le secteur <i>Namur-De la Savane</i> , à l'ancien emplacement du concessionnaire Subaru.
• Robert O'Brien	• Suggère que, dans la mesure où il n'est pas satisfait d'une réponse obtenue par un fonctionnaire ou un politicien, un citoyen puisse demander que le différend soit soumis à un processus d'arbitrage.
• Monique Charpentier	• S'inquiète du piètre entretien de l'ancienne Église St-Columba et du centre communautaire adjacent : demande plus d'inspections durant l'hiver, que l'on s'assure d'un chauffage adéquat et que le propriétaire suive les consignes de son assureur quant à l'obligation de chauffer lorsque requis.
• Dominique De Castelbajac	• Demande que le propriétaire de l'ancienne Église St-Columba remplace les panneaux de <i>plywood</i> installés en lieu et place des vitraux par des fenêtres et que, dans l'intervalle, ils soient remplacés par du contreplaqué marine véritablement étanche. Souhaite un état d'avancement du dossier quant aux contraventions délivrées au propriétaire.
• Marius Serrao	• Demande l'abrogation des dispositions réglementaires concernant la distance minimale de 25 m à respecter entre deux restaurants sur l'avenue Somerled.
• Jean Côté	• Propose l'idée d'un jumelage des édifices patrimoniaux qui sont vacants, avec des organismes à but non lucratif qui se cherchent un local. Demande où en sont les démarches pour le retour de l'Église St-Columba sur la liste des édifices patrimoniaux.

---

## PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

- |                 |   |
|-----------------|---|
| • Jeremy Searle | Demande à M. Plante la dépense totale en 2016 pour l'installation de dos d'âne, et combien de kilomètres de réfection routière auraient pu être faits avec cette somme.   |
| • Magda Popeanu | Demande quand sera déclenchée l'opération nids de poule et recommande de commencer par l'avenue Isabella, dont les nids de poule représentent un danger. <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>M. Plante indique que l'opération est enclenchée.</i></li> </ul> |



- Russell Copeman En lien avec le commentaire de M. McQueen quant à la collision survenue au coin de l'avenue Girouard et de la rue Sherbrooke, demande si le camion impliqué en était un de la Ville ou d'un de ses sous-contractants.
  - *M. Boutin confirme qu'il s'agissait d'un sous-contractant du ministère des Transports du Québec.*
  
- Peter McQueen Demande si les rues avec des entrées de stationnement ont davantage de problèmes de déglacage puisque les résidents poussent la neige dans les rues.
  - *M. Boutin indique qu'il est certain que là où il y a des entrées de stationnement, il y a plus de neige. De plus, la neige fond plus rapidement du côté du soleil.*
 Demande s'il y a un moyen d'évaluer le coût bénéfice des permis pour décharger la neige sur le domaine public.
  - *M. Plante indique qu'il coûte sûrement plus cher de faire l'opération de déneigement que ce qu'il en coûte en permis.*
  - *M. Copeman croit qu'on gagnerait à faire une campagne afin de sensibiliser les citoyens aux coûts supplémentaires importants encourus lorsqu'ils déposent la neige sur le domaine public, et leur rappeler qu'ils doivent respecter la réglementation.*
 En lien avec la construction d'une école primaire dans le secteur Namur-De la Savane, demande au maire s'il a impliqué les politiciens provinciaux locaux.
  - *M. Copeman indique que les politiciens provinciaux locaux ont été impliqués dans les conversations avec les commissions scolaires.*
  
- Jeremy Searle Est confus à l'effet que sa collègue Mme Popeanu soit en faveur de dos d'âne, mais veuille les nids de poule éliminés, puisque ces derniers remplissent le même rôle pour ralentir la circulation.
  - *M. Copeman indique que lorsqu'il passe sur des nids de poule à la vitesse réglementaire, cela endommage le véhicule. Il croit donc qu'il y a une grande différence entre les deux options.*

## CORRESPONDANCE

Mme Geneviève Reeves dépose la correspondance reçue concernant l'appel de la décision du Comité de démolition pour l'immeuble du 6255-6257, chemin Deacon

**CA17 170004**

## PROJET MAXIM'EAU

Il est proposé par Russell Copeman

appuyé par Lionel Perez

De déléguer, au comité exécutif, le pouvoir de négocier et d'agréeer sur les matières locales énoncées aux points 5 et 7 de l'article 49.2 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, chapitre C-11.4), soit le comblement des postes et les mouvements de main-d'oeuvre ainsi que la formation, le perfectionnement et les changements technologiques dans le cadre exclusif du déploiement du Projet Maxim'eau par le Bureau de projet Maxim'eau du Service de l'eau.



Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.01 1177551001

---

**CA17 170005**

**PERMIS SPÉCIAUX - GARDE DE CHIENS DE TYPE PITBULL**

Il est proposé par Russell Copeman

appuyé par Lionel Perez

Conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*, d'accepter l'offre du conseil de ville de prendre en charge la délivrance des permis spéciaux de garde de chiens de type Pitbull, entre le 2 décembre 2016 et le 1<sup>er</sup> juin 2017.

---

Un débat s'engage.

---

Monsieur le maire Russell Copeman et le conseiller Lionel Perez votent en faveur de la proposition.

La conseillère Magda Popeanu et les conseillers Marvin Rotrand, Jeremy Searle et Peter McQueen votent contre la proposition.

PROPOSITION REJETÉE À LA MAJORITÉ

12.02 1165284005

---

**CA17 170006**

**CONTRATS (2) - 9499237 CANADA INC. & REMORQUAGE BL - 4 DÉPANNEUSES AVEC OPÉRATEURS**

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez

D'accorder un contrat à 9499237 Canada inc, pour la location de deux dépanneuses avec opérateurs au prix de 212 473,80 \$, taxes incluses et accorder un contrat avec Remorquage BL, pour la location de deux dépanneuses avec opérateurs au prix de 220 752 \$, taxes incluses, deux plus bas soumissionnaires conformes pour la location de quatre dépanneuses avec opérateurs, pour les saisons hivernales 2016–2017 et 2017–2018 - Appel d'offres public 16-15716 (7 soumissionnaires).

D'autoriser une dépense à cette fin de 568 800 \$, plus taxes, pour un total de 433 225,80 \$ comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.



D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1164795003

---

**CA17 170007**

**CONTRAT - INSTA-MIX - ROULEAU À ASPHALTE**

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Marvin Rotrand

D'accorder à Insta-Mix (9018-7980 Québec inc.), un contrat au montant de 38 331,16 \$ taxes incluses, pour la fourniture d'un rouleau à asphalte, ainsi que les équipements s'y rattachant, conformément à l'appel d'offre sur invitation numéro 16-15706 (4 soumissionnaires).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1160235016

---

**CA17 170008**

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTÉ - CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE CDN**

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Magda Popeanu

D'autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 3 000 \$ (incluant toutes les taxes, si applicables) à la Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges, organisme fiduciaire de l'événement « L'hiver en fête à Côte-des-Neiges », qui se déroulera au parc de Kent le 11 février 2017.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1163558027





CA17 170009

**CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES NON RÉCURRENTES - 12 ORGANISMES**

Il est proposé par Russell Copeman

appuyé par Marvin Rotrand

D'autoriser le versement de contributions financières non récurrentes à divers organismes totalisant la somme de 6 160 \$.

ORGANISME	JUSTIFICATION	MONTANT ET DONATEUR
Association des locataires de l'habitation « Place Lucy » 5600, boulevard Décarie, bureau 001 Montréal (Québec) H3X 3Z4  a/s Mme Salvacion Datario Devera, présidente	Afin de venir en aide au maintien du programme d'activités socio-communautaires 2017 pour les résidents de cet immeuble.	TOTAL : 700 \$  Russell Copeman 350 \$ Marvin Rotrand 350 \$
Association des locataires de Place Newman 6300, boul. Décarie, bureau 502 Montréal (Québec) H3X 3Z8  a/s Mme Illuminda Averion, présidente	Pour maintenir les activités sociocommunautaires des résidents de l'immeuble en 2017.	TOTAL : 700 \$  Russell Copeman 350 \$ Marvin Rotrand 350 \$
Jeunesse Richesse Collège Brébeuf Pavillon Lalemant, secteur D3 5625, rue Decelles Montréal (Québec) H3T 1W4  a/s Mme Otilia-Sorina Tunaru, directrice  FIDUCIAIRE : La Marche de l'Amour et de l'Amitié 804, place de la Belle-Rive, bureau 1 Laval (Québec) H7V 1B1  a/s Mme Otilia-Sorina Tunaru, directrice	Afin d'aider à la réussite éducative et la lutte contre le décrochage scolaire du mandat actuel de MAVA.	TOTAL : 500 \$  Magda Popeanu 500 \$
Cafétéria communautaire Multicaf 3600, avenue Barclay, bureau 320 Montréal (Québec) H3S 1K5  a/s M. Roger Côté, directeur  FIDUCIAIRE : Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges 6767, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 695 Montréal (Québec) H3S 2T6  a/s Mme Denyse Lacelle, directrice	Afin d'assurer le succès au Magasin-Partage pour la distribution alimentaire aux familles dans le besoin.	TOTAL : 600 \$  Lionel Perez 300 \$ Magda Popeanu 300 \$
Fondation Mon Nouveau Bercail 1012, chemin Saint-Clare Mont-Royal (Québec) H3R 2N1  a/s M. Garbens Jean, coordonnateur	Afin d'aider cette Fondation à poursuivre sa mission dans l'accompagnement des nouveaux arrivants et pour faciliter leur installation à leur arrivée au pays.	TOTAL : 500 \$  Russell Copeman 100 \$ Magda Popeanu 400 \$



Conseil communautaire NDG 5964, av. Notre-Dame-de-Grâce, bureau 204 Montréal (Québec) QC H4A 1N1  a/s Mme Annick Munyana, organisatrice communautaire	Pour aider à organiser la table interculturelle pour le Ramadan 2017.	TOTAL : 500 \$  Jeremy Searle 500 \$
Théâtre B.T.W. inc. <i>Black Theatre Workshop</i> 3680, rue Jeanne-Mance, bureau 432 Montréal (Québec) H2X 2K5  a/s Mme Jacklin Webb, présidente Mme Adèle Benoit, directrice générale	Autoriser une dépense de 250 \$ pour l'achat de 2 billets dans le cadre de la 31 <sup>e</sup> édition du Gala Vision Célébration du <i>Black Theatre Workshop</i> qui aura lieu le samedi 28 janvier 2017 afin d'aider au financement de ses activités.	TOTAL : 250 \$  Peter McQueen 250 \$
Fondation Musique de l'École secondaire Saint-Luc 6300 chemin de la Côte-Saint-Luc Montréal (Québec) H3X2H4  a/s Mme Maryse Tremblay, directrice a/s Mme Mary Zarif, enseignante	Afin de soutenir les activités pour le Forum des jeunes scientifiques qui auront lieu le 10 février 2017 auquel participeront les élèves des 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> secondaires de l'École secondaire Saint-Luc.	TOTAL : 810 \$  Russell Copeman 270 \$ Peter McQueen 540 \$
PROMIS 3333, chemin de la Côte Sainte-Catherine Montréal (Québec) H3T 1C8  a/s M. Delfino Campanile, directeur général	Pour aider l'organisme dans le cadre du programme de <i>Soutien à l'action bénévole 2016-2017</i> permettant de bonifier leurs activités et soutien apporté aux familles immigrantes et au tutorat offert aux élèves des écoles primaires et secondaires du quartier Côte-des-Neiges.	TOTAL : 400 \$  Russell Copeman 200 \$ Lionel Perez 200 \$
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce 5964, avenue Notre-Dame-de-Grâce, bureau 205 Montréal (Québec) H4A 1N1  a/s Mme Angela Aldinucci, directrice par intérim  a/s Mme Marie-Charles Boivin Coordonnatrice de la Table de la concertation jeunesse NDG	Pour aider à la poursuite du développement du programme visant la réussite éducative et sociale des enfants et le bien-être des familles.	TOTAL : 400 \$  Russell Copeman 200 \$ Peter McQueen 200 \$
ZORNICA Centre culturel Canadien- Bulgare 6767, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 693.3 Montréal (Québec) H3S 2T6  a/s M. Iva Belitchaka, président	Pour aider à l'organisation des activités du 15 <sup>e</sup> anniversaire du Centre qui contribue à l'intégration des nouveaux immigrants.	TOTAL : 100 \$  Russell Copeman 100 \$
Association des locataires de l'Habitation Isabella 4550, avenue Isabella, bureau 510 Montréal (Québec) H3T 2A2  a/s Madame Lidi Costache, présidente	Pour aider à l'installation de moyens de communication qui permettront d'éviter l'isolement aux résidents de cet immeuble.	TOTAL : 700 \$  Magda Popeanu 700 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1175265001

CA17 170010



**CONVENTION ET CONTRIBUTION FINANCIÈRE - PRÉVENTION CDN-NDG**

Il est proposé par Russell Copeman

appuyé par Marvin Rotrand

D'autoriser la signature d'une convention de contribution financière à intervenir entre l'arrondissement et Prévention Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce pour la période du 17 janvier 2017 au 31 décembre 2018.

D'octroyer le versement d'une contribution financière totale de 500 600 \$ (incluant toutes les taxes, si applicables) pour la réalisation des activités reliées au Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1163558029

---

**CA17 170011****CONVENTIONS ET CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES - 12 ORGANISMES**

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Peter McQueen

D'autoriser la signature de conventions de contribution financière avec 12 organismes pour la réalisation d'activités de sport et loisir totalisant 2 624 082 \$, toutes taxes incluses si applicables, pour une durée de deux ans se terminant le 31 décembre 2018.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1167202019

---

**CA17 170012****3 POSTES TEMPORAIRES - DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen



D'affecter une somme de 260 600 \$ du surplus libre de l'arrondissement pour le financement, en 2017, de 3 postes temporaires capitalisables, soit un poste d'ingénieur, un poste d'agent technique circulation et stationnement et un poste d'agent technique civil et égout à la Direction des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1167078009

---

### CA17 170013

#### ACTIVITÉS DU 375<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL

Il est proposé par Russell Copeman

appuyé par Lionel Perez

D'adopter le Programme de soutien et de conditions d'admissibilité à la réalisation d'activités et d'événements festifs de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce dans le cadre du 375<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Montréal.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1167202016

---

### CA17 170014

#### DÉPENSE - CONGRÈS « VÉLO D'HIVER » - M. PETER MCQUEEN

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Magda Popeanu

D'autoriser une dépense de 431,16 \$ (taxes incluses) pour la participation de M. Peter McQueen, conseiller municipal pour le district de Notre-Dame-de-Grâce, à titre de représentant de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce au congrès « Vélo d'hiver » à Montréal du 8 au 10 février 2017.

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



30.03 1174570003

**CA17 170015****DÉPENSE - CONFÉRENCE THE WINTER CITIES SHAKE-UP**

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Magda Popeanu

D'autoriser une dépense maximale de 2 500 \$ (taxes incluses) pour la participation de M. Marvin Rotrand, conseiller municipal pour le district de Snowdon à titre de représentant de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce à la Conférence *The Winter Cities Shake-Up* à Edmonton, Alberta du 16 au 18 février 2017.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.04 1175265004

**CA17 170016****DÉPENSE NON RÉCURRENTE - TAMARACK INSTITUTE - ABONNEMENT À VIBRANT COMMUNITIES CANADA**

Il est proposé par Russell Copeman

appuyé par Lionel Perez

D'autoriser une dépense non récurrente de 1 500 \$ au *Tamarack Institute* afin de couvrir les frais d'adhésion à *Vibrant Communities Canada, Cities Reducing Poverty* pour l'année 2017.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.05 1175265002

**CA17 170017****OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - JANVIER ET FÉVRIER 2017**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Russell Copeman



D'autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 16 janvier 2017 » joint au sommaire décisionnel.

D'édicter les ordonnances numéros OCA17 17001, OCA17 17002 et OCA17 17003 autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, la vente d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1167479001

---

### **CA17 170018**

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT RCA17 17275**

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 5 décembre 2016, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Lionel Perez

D'adopter, tel que soumis, le Règlement RCA17 17275 modifiant le *Règlement sur les sociétés de développement commercial* (RCA04 17047).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1163571007

---

### **CA17 170019**

#### **AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT RCA17 17276**

M. Russell Copeman donne un avis de motion annonçant qu'il sera adopté un règlement modifiant le *Règlement sur les clôtures et les haies à l'égard de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (R.R.V.M., c. C-5) afin notamment d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes aux intersections et de permettre une surhauteur dans les cours latérale et arrière, sous réserve de certaines conditions.

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen



D'adopter, tel que soumis, le projet de règlement modifiant le *Règlement sur les clôtures et les haies à l'égard de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (R.R.V.M., c. C-5) afin notamment d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes aux intersections et de permettre une surhauteur dans les cours latérale et arrière, sous réserve de certaines conditions, puis mandater la secrétaire d'arrondissement pour tenir une séance publique de consultation

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1161462003

---

**CA17 170020**

**DÉROGATION À L'INTERDICTION DE CONVERTIR EN COPROPRIÉTÉ DIVISE - 5241-5245, RUE SARANAC**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Jeremy Searle

D'accorder une dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise pour l'immeuble situé aux 5241–5245, rue Saranac, conformément au *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise* (R.R.V.M., c. C-11).

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1166863004

---

**CA17 17 0021**

**DÉROGATION MINEURE - 3530, RUE JEAN-TALON OUEST**

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Russell Copeman

D'accorder une dérogation mineure au 3530, rue Jean-Talon Ouest afin de permettre 2 unités de chargement (une de grande dimension et une de petite dimension) et d'effectuer les manoeuvres pour rejoindre les unités de chargement sur le domaine public, et ce, malgré les articles 530, 537, 538 et 552 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276).

D'assortir cette autorisation de la condition suivante :



- Les manoeuvres des véhicules pour rejoindre les unités de chargement devront se faire uniquement dans la rue (et non sur le trottoir).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.05 1163779006

---

**CA17 17 0022**

**PIIA - 4595, CHEMIN DE LA CDN**

CONSIDÉRANT que le conseil d'arrondissement a pris connaissance de l'avis et du commentaire défavorable rédigé par le conseil du patrimoine, lors de la séance du 3 juin 2016.

CONSIDÉRANT que l'immeuble localisé au 4595, chemin de la Côte-des-Neiges est situé dans le secteur du mont Royal.

CONSIDÉRANT que les travaux proposés, visant la construction d'un mausolée privé, sont conformes aux articles 118.1 et 668 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276).

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Peter McQueen

D'approuver les travaux proposés aux documents numérotés A-00 à A-09 signés par Gérard Dion et estampillés le 12 décembre 2016, architecte ainsi qu'aux études numérotées E-1 et E-2, R-1 à R-4 et I-1 à I-3, estampillées le 12 janvier 2017, annexés au dossier et faisant l'objet de la demande de permis de transformation 3001134527, pour lequel l'approbation du conseil est requise, en vertu du titre VIII du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), articles 118.1, 118.2 et 668.

---

Un débat s'engage.

---

Monsieur le maire Russell Copeman, la conseillère Magda Popeanu et les conseillers Marvin Rotrand, Lionel Perez et Peter McQueen votent en faveur de la proposition.

Le conseiller Jeremy Searle vote contre la proposition.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

40.07 1163558037

---

**CA17 17 0023**

**PROJET DE RÉOLUTION - PROJET PARTICULIER PP-96**

Il est proposé par Russell Copeman





appuyé par Magda Popeanu

D'approuver l'adoption d'un projet de résolution approuvant le projet particulier visant à autoriser l'usage « épicerie (café) », en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017), en ajoutant le paragraphe 10 à la suite du paragraphe 9.

De mandater la secrétaire d'arrondissement pour tenir une séance publique de consultation.

## CHAPITRE I TERRITOIRE D'APPLICATION

1. La présente résolution s'applique au bâtiment situé au 3300, avenue Troie.

## CHAPITRE II AUTORISATIONS

2. Malgré la réglementation applicable au territoire décrit à l'article 1, l'occupation du bâtiment situé au 3300, avenue Troie, est autorisée aux conditions prévues à la présente résolution.

À cette fin, il est notamment permis de déroger aux articles 123, 162, 437 et 447 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276).

## CHAPITRE III CONDITIONS

3. En plus des usages déjà autorisés, l'usage « épicerie (café) » est également autorisé dans le local identifié comme « café » dans le document intitulé « Onyx Condominiums » préparé par la firme Neuf Architect(e)s en date du 29 novembre 2016 et joint en annexe A à la présente résolution.
4. La cuisson d'aliments est interdite dans le local décrit à l'article 3.
5. La superficie de plancher dédiée à l'usage « épicerie (café) » doit être d'au plus 150 mètres carrés.
6. Une enseigne conforme aux dispositions du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) applicables au secteur d'usages autorisant la catégorie d'usages principale C.2 est autorisée.
7. Aucune enseigne relative à l'usage « épicerie (café) » n'est permise sur une façade donnant du côté de l'avenue Troie et en cour avant donnant du côté de l'avenue Troie et son prolongement jusqu'à l'avenue Decelles.
8. La superficie de la terrasse rattachée à l'usage « épicerie (café) » doit être d'au plus 35 mètres carrés.
9. Aucune terrasse ne doit être aménagée dans la cour avant donnant sur l'avenue Troie ou dans son prolongement jusqu'à l'avenue Decelles.
10. La présente résolution remplace le projet de résolution CA16 170339 approuvant le projet particulier PP-96 visant à autoriser l'usage « restaurant (café) », en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017).



## ANNEXE A

Document intitulé « Onyx Condominiums » préparé par la firme Neuf Architect(e)s en date du 29 novembre 2016

---

Un débat s'engage.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.08 1163558035

---

**CA17 170024**

**DÉPÔT - RAPPORTS DÉCISIONNELS - NOVEMBRE 2016**

M. Russell Copeman dépose les rapports faisant état de décisions prises par tous fonctionnaires ou employés, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044), pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2016.

60.01 1164535019

---

**CA17 170025**

**DÉPÔT - RAPPORTS DE VENTE DE VÉHICULES**

M. Russell Copeman dépose le rapport de la vente des véhicules ayant dépassés leur vie utile, ou étant devenus hors d'usage, aux encans de la compagnie *Ritchie Brothers Auctioneers* pour les mois de mars, juillet, septembre et décembre 2016, pour un montant total net de 84 802,26 \$.

61.01 1160896002

---

**CA17 170026**

**MOTION - REGROUPEMENT POUR UN QUÉBEC EN SANTÉ**

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a mis en place une politique gouvernementale de prévention en santé qui nécessite qu'on y investisse des moyens importants plus grands que ceux annoncés, sans toutefois hypothéquer les autres missions de l'État;

ATTENDU QUE l'augmentation des coûts de santé, en particulier ceux associés au traitement de maladies chroniques imputables à de mauvaises habitudes de vie comme le tabagisme, la sédentarité et la mauvaise alimentation, crée une pression induite sur les finances publiques du Québec et accapare une trop grande partie de son budget,



limitant d'autant notre capacité à investir dans des programmes soutenant notre développement économique, social et humain;

ATTENDU QUE des milliers d'organisations sont déjà mobilisées pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie par la population, qu'elles proposent un plan concerté au gouvernement du Québec et qu'elles ont besoin de moyens pour poursuivre leurs efforts;

ATTENDU QUE les efforts des dix dernières années ont permis de faire progresser la norme sociale sur les saines habitudes de vie au point d'atteindre le point de bascule qui permettra de constater de véritables changements dans les modes de vie;

ATTENDU par ailleurs que le taux de tabagisme stagne depuis plusieurs années et que de nouvelles stratégies sont nécessaires pour convaincre les fumeurs de renoncer au tabac ou aux jeunes Québécois de ne pas commencer à fumer;

ATTENDU QUE le Québec est, de toutes les provinces canadiennes, celle où le taux de taxation du tabac est le plus bas (29 \$ de taxes sur chaque cartouche de cigarettes, alors que la moyenne canadienne est de 50 \$);

ATTENDU QUE le sucre consommé en trop grande quantité contrevient aux principes d'une saine alimentation et favorise le développement de maladies chroniques;

ATTENDU QUE l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce a été au premier plan des efforts pour promouvoir la santé publique grâce à l'adoption de sa politique sur les saines habitudes de vie et la déclaration pour un arrondissement en santé;

ATTENDU QUE le Regroupement pour un Québec en santé, lequel regroupe entre autres l'organisme Québec en forme et la Coalition québécoise sur la problématique du poids, a collaboré avec l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce à promouvoir des modes de vie plus sains et plus actifs ainsi que de meilleures habitudes alimentaires;

ATTENDU QUE l'arrondissement de Saint-Laurent a récemment adopté une motion supportant les demandes adressées au gouvernement du Québec par le Regroupement pour un Québec en santé.

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Magda Popeanu

De retirer l'extrait suivant à l'avant dernier paragraphe des ATTENDUS : « et la Coalition québécoise sur la problématique du poids ».

Que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce appuie les demandes adressées au gouvernement du Québec par le Regroupement pour un Québec en santé lesquels incluent :

- L'augmentation de la taxe provinciale sur le tabac contribuant ainsi à la diminution du tabagisme;
- L'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation de sucre;
- Le réinvestissement des revenus issus de ces taxes dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur visant, par la création d'environnements favorables, l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de tous les Québécois.

---

Un débat s'engage.



---

La conseillère Magda Popeanu et les conseillers Marvin Rotrand, Lionel Perez, Peter McQueen et Jeremy Searle votent en faveur de la proposition.

Monsieur le maire Russell Copeman vote contre la proposition.

LA PROPOSITION PRINCIPALE TELLE QU'AMENDÉE EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

65.01 1163571013

---

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

La séance est levée à 22 h 35.

---

Russell Copeman  
Le maire d'arrondissement

---

Geneviève Reeves  
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA171700 à CA17 170026 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

